



Plan de lutte contre les inondations à Grez-Doiceau

Communiqué de la majorité – 23 août 2021

Les inondations des 15 et 16 juillet ont impacté fortement la Commune de Grez-Doiceau. Des centaines d'habitations ont été touchées à des degrés divers. C'est un drame humain, psychologique et matériel qui nous marque toutes et tous.

Dès le lendemain, de nombreuses actions ont été mises en place pour aborder le nettoyage, la sécurisation des rues, des maisons, des berges, des rivières mais aussi de certains bâtiments publics qui ont été sévèrement touchés, comme l'école communale. La solidarité citoyenne a été exemplaire.

Une réflexion globale et un plan d'action intégré englobant l'ensemble des mesures décrites ci-après, articulées autour de cinq axes d'égale importance, permettront de minimiser les risques d'inondations, de coulées de boue et de dégradation des maisons et de l'infrastructure publique.

1. **Réponse positive à la proposition de la Province du Brabant Wallon de réaliser un premier bassin de retenue sur le Piétrebais à Cocrou en amont du Beusart**

Suite aux compléments d'étude de la Province et de l'InBW remis en janvier 2020 puis en février 2021, et des comparaisons faites entre 15 sites, la réalisation d'une Zone d'Expansion de Crues (ZEC) à cet endroit (retenue d'environ 43 000 m³) s'impose très clairement, afin de protéger le centre de Grez et Cocrou. La Commission et le Collège conseillent à la Province la réalisation d'une notice d'évaluation des incidences très complète et indépendante et d'engager un dialogue avec les agriculteurs concernés.

2. **Étude d'une Zone d'Expansion de Crues (ZEC) sur le Train**

Afin de protéger au mieux le centre de Grez-Doiceau, la Commission communale des Travaux a également conseillé à l'unanimité de demander à la Province de poursuivre et d'affiner ses études pour réaliser une ZEC sur le Train à hauteur de Morsaint (capacité de quelque 15.000 m³). La ZEC sur le Piétrebais sera réalisée indépendamment de la suite des études sur le Train.

3. **Concertation intercommunale, à l'initiative de la Province**

Il faudra se concerter avec Chaumont-Gistoux, Incourt, Beauvechain et la Province afin d'organiser et d'harmoniser une approche globale de la lutte contre les inondations.

4. **Établissement d'un plan d'entretien et de prévention**

Les coulées de boue causent des dégâts importants, comme cela a été observé en plusieurs endroits de la commune. Des efforts supplémentaires sont nécessaires, impliquant la participation active de tous. L'objectif est d'arrêter les eaux le plus rapidement possible, en favorisant son infiltration dans le sol, ou en évitant qu'elles ne se rassemblent et créent des torrents, grâce à des haies ou fascines, et l'adaptation de certaines pratiques agricoles. Le plan de curage des cours d'eau et de l'égouttage, impliquant également les instances extérieures est relancé.

5. **Dispositions urbanistiques**

La révision du Schéma de Développement Communal (ex-Schéma de Structure) qui doit être menée intégrera les risques climatiques. Les demandes de permis seront évaluées également sur base de ce critère.

Quelques chiffres

Plusieurs centaines de maisons impactées par les inondations

1 maison de repos évacuée

48 personnes âgées relogées

150 tonnes de sable distribuées

1 600 m³ de déchets évacués (sans compter ceux évacués par les habitants)



Le 18 août dernier, la Commission communale des Travaux a soutenu à l'unanimité les deux premières actions indiquées ci-dessus. Dans les prochains jours, un toutes-boîtes sera par ailleurs distribué sur l'ensemble du territoire. Les citoyens seront invités à relayer un maximum d'informations sur ces inondations afin de compléter nos connaissances de l'événement et co-construire un plan d'actions concret pour lutter au mieux contre les prochaines fortes pluies que nous risquons de connaître plus régulièrement.

Liste des actions déjà entreprises par la Commune

- La réparation de la berge située avenue Comte Dumonceau est en cours.
- Les bureaux d'études pour le Pisselet (à charge provinciale), et pour Doiceau et le Ry Mazarin incluant la rue du Lambais et le sentier des Cinq Bonniers (à charge communale) ont été désignés et notifiés. Leurs analyses, pour limiter l'impact des épisodes pluvieux intenses, vont démarrer.
- Les entreprises pour réfectionner les rues du Péry, de Bayarmont, de la Cortaie, du Grand Sart, et sentier de Bonlez seront désignées début septembre (l'ensemble des dégâts est estimé à 1 000 000 €).
- Des curages ont déjà été réalisés par le service travaux au Ry du Champ de la Queue et à la rue des Prés.
- La plupart des avaloirs ont été curés depuis le 15 juillet dans les zones inondées. Pour information, le curage de l'ensemble des avaloirs avait été réalisé début d'année (c'est-à-dire 4 000 avaloirs) et la société désignée fera un tour supplémentaire prochainement.
- L'inBW a été relancé pour réaliser l'endoscopie et le curage de l'égouttage sur l'entièreté de la commune.

Infos : Alain Clabots, Bourgmestre – 0475/83.13.34